

*Les subsides*

Le premier ministre a été en mesure de fournir à la fois une explication convenable de certains des points soulevés de même qu'une réponse précise. Il a rappelé au très honorable député, bien qu'il ne fût pas présent, quelques folles dépenses qu'on pourrait peut-être imputer au très honorable député. Il a parlé notamment de l'acquisition d'un certain nombre d'acres de terrain pour ses loisirs, l'empoisonnement de certains lacs et la construction d'un bunker dans la cour arrière du 24 Sussex, toutes des réalisations du très honorable député de Prince-Albert.

Évidemment, je me rends compte que les députés d'en face ont trouvé plus intéressants les passages du discours du très hon. député de Prince-Albert où il s'en est pris assez violemment à leur propre chef. De toute manière, le premier ministre est venu à la Chambre pour répondre à des questions d'importance secondaire par rapport à ses lourdes responsabilités. Nous admettons tous que le premier ministre a répondu de façon très satisfaisante et dignement. Je me suis réjoui quand le député de Winnipeg-Nord a dit que, comme la plupart des Canadiens, il trouvait tout à fait normal que notre premier ministre et le chef de l'opposition officielle bénéficient de ces commodités en rapport avec la dignité et les dimensions de notre pays. Je partage cet avis.

**M. Stanfield:** Monsieur le président, je soulève la question de privilège. Je ne veux pas que l'on m'attribue les mêmes commodités qu'au premier ministre.

**Des voix:** Bravo!

**M. Abbott:** Monsieur le président, à mon avis, le premier ministre a donné plus de preuves qu'il n'en faut pour démontrer que les extravagances du cabinet du chef de l'opposition dépassent de beaucoup celles du cabinet du premier ministre et du bureau du Conseil privé.

**M. Andre:** C'est faux!

**M. Abbott:** «C'est faux» dit le député de Calgary-Centre qui n'était pas à la Chambre.

**M. Andre:** J'y étais et vos chiffres sont inexacts.

**Des voix:** Bravo!

**Une voix:** Au moins, nous avons présenté des chiffres exacts.

**M. Abbott:** Monsieur le président, j'entends les interjections du député de Rocky Mountain, je crois. Chaque fois que je pense à ce député, je me souviens du temps où j'habitais Calgary, où les souffles chauds des chinooks en provenance de la côte et par delà les Montagnes Rocheuses venaient réchauffer les Calgariens, et j'ai souvent le sentiment que nous avons un peu de ces bouffées ici à la Chambre.

**M. Baldwin:** Combien d'années avez-vous passées à Calgary?

**M. Abbott:** Il serait utile de souligner certains faits à propos du volume de travail du premier ministre à ceux qui sont si enclins à lui reprocher d'avoir un personnel important, actif et assidu. Il faut se rendre compte que le premier ministre reçoit quelque 115,000 lettres par année, ou environ 300 par jour.

[M. Abbott.]

**M. Alexander:** Il doit bien les recevoir, et nous savons pourquoi.

**Une voix:** Et il les lit toutes, aussi.

**M. Abbott:** Il en lit beaucoup. On doit se rappeler qu'il est presque le seul parmi les chefs d'État des pays démocratiques à siéger à la Chambre tous les jours et à avoir répondu jusqu'à maintenant à plus de cinq cents questions au cours de la présente session, dont la plupart, selon mon expérience limitée, sont d'une valeur très limitée.

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Votre expérience est limitée, vous aviez raison dans le premier cas.

**M. Abbott:** Si j'ai une expérience à la Chambre...

**Une voix:** Nous avons déjà entendu cela.

**M. Abbott:** Peut-être l'avez-vous déjà entendu, alors vous allez l'entendre encore une fois. Cette série de discours répétitifs et ineptes émanant de l'opposition sont en grande partie le fait du député de Rocky Mountain. Bien que ses dépenses soient proportionnellement moins élevées que celles du chef de l'Opposition, le premier ministre a de lourdes charges, en tant que chef du gouvernement, du pouvoir exécutif et du parti ministériel. Je ne crois pas qu'aucun député ne refuse au premier ministre un personnel suffisant pour remplir ces lourdes fonctions.

**Une voix:** Il ne les remplit pas, c'est là la question.

**M. Abbott:** Même les députés qui sont depuis peu à la Chambre se rendent compte du lourd fardeau qui incombe au premier ministre. Je dois dire en toute justice que le chef de l'opposition n'a pas non plus la tâche facile, mais surtout parce qu'il doit traîner les députés qui siègent derrière lui. N'empêche que son parti a bénéficié de sommes considérables pour la recherche. Comme la plupart de mes collègues, j'ai été ébahi par le montant qu'il reçoit pour la recherche, surtout quand je songe au genre de questions superficielles que posent les vis-à-vis. J'espère qu'à l'avenir le chef de l'opposition fera cas de ces fonds énormes et veillera à transmettre le résultat des recherches à ses députés pour que leurs questions aient plus d'à-propos et de sens.

Je voudrais dire quelques mots des problèmes que pose l'examen des prévisions budgétaires et je pense au Règlement et à l'efficacité du Parlement. Bien des Canadiens estiment, qu'il faut améliorer le fonctionnement de la Chambre. Je pense que bon nombre des règlements sur lesquels quelques députés sont allés se renseigner à l'étranger devraient être présentés sous peu.

● (2100)

Il est vrai que plusieurs ministères manifestent peu d'empressement à soumettre les réformes législatives nécessaires à cause des retards qui se produiraient chez les députés et au Parlement même. Cela n'est pas nécessairement dû au fait que le Parlement ou les députés, ne veulent pas améliorer le fonctionnement de la Chambre, loin de là. Néanmoins, il faut absolument prouver aux Canadiens que le Parlement est un organisme nécessaire et dynamique qui, même s'il ne fabrique pas des lois en quantité industrielle, ce qu'il n'est pas censé faire, examine du moins judicieusement les décisions du gouvernement et adopte ou rejette les mesures opportunes en temps utile.